

ÉCOLE

- maternelle
 élémentaire
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
– 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du mardi 03 novembre 2020 réalisée en visioconférence

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x		
Enseignants de l'école			
Claudine COUPON	x		
Clémence DUPRAZ	x		
Caroline MEYNIAC (50%)	x		
Marie-Laure PASCAL	x		
Christine DIDIER	x		
Jérémy CHAUVIERE	x		
Julia GRZANKA	x		
Guylaine CHARRIER	x		
Franz GIAMMATTEI		x	
Catherine MOLLARD	x		
Damaris CICLET (75%)	x		
Delphine BERTON	x		
Yasmina SAIDI	x		
Thomas CLEMENCON	x		
Elisa CRAMBES (en compt de Mme CICLET)		x	
Noémie SAINVAL-NOEL (en compt de Mme CHARRIER)		x	
Rémi MARTIN (TR) en remplacement de M. GIAMMATTEI	x		
Ana RODRIGUES (TR) 1/2 temps avec Mme MEYNIAC		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x		Lison DI SCALA
Rukiye TARTIK	x		Helena SITTARAME
Sandra CHAVES		x	Linda LOIODICE
Assia HAMZAOU	x		Cindy MACHOT
Gaëlle DI GENNARO		x	Sarah VIDAL
Delphine ETIENNE		x	Nadia ROCCA-VALERO
Elodie REY	x		
Céline DARCY		x	
Sandrine FONTANA	x		
Amandine BOURGEY	x		
Manuel RICARD		x	
Carine BOUDIAF		x	
Christelle CERUTTI		x	Stagiaire AED invité :
Nadia BRAHAMIA		x	Quentin VIDAL x
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC		x	
Maire de la Commune ou son représentant :		x	
Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON	x		
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (maîtresse E)		x	
Psy EN : Julie DELOGE		x	
Médecin scolaire : Dr Clément BOGUET		x	
Infirmière scolaire : Agnès SALVAT		x	
Assistante sociale :		x	
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON		x	
Enseignante de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Christine CASCALES - ETAPS		x	
Jérémy MATRAY - ETAPS		x	

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR

Le conseil d'école :

1. Résultats des élections et présentation des nouveaux membres du conseil. Proposition de l'organisation du scrutin uniquement par correspondance (à voter).
2. Rôle des délégués de parents d'élèves.
3. Règlement intérieur du conseil d'école (à voter).

Fonctionnement de l'école :

1. Présentation des nouveaux enseignants / Autres personnels dans l'école : AESH, remplaçants, intervenants agréés (ETAPS, musique).
2. Répartition des élèves par classe et par niveau.
3. Règlement intérieur de l'école (à voter)
4. Service d'accueil lors des grèves.
5. Travaux réalisés et à prévoir.
6. Les différents temps de l'enfant en lien avec le PEDT et les transitions entre ces temps.

Le projet d'école

1. Les différentes actions pédagogiques pour l'année (dont avis du conseil pour les classes transplantées prévues en mai).
2. Les dispositifs de la Loi de refondation (Evaluations CP et CE1, APC).
3. Bilan post-confinement et continuité pédagogique en cas d'absence liée à la pandémie.

Sécurité et climat scolaire :

1. Vigipirate : rappel des consignes de sécurité.
2. Présentation du PPMS et Exercices : évacuation incendie en septembre, exercice intrusion/attentat en octobre.
3. Entrées et sorties des élèves.
4. Mesures liées à la covid-19.

Questions des parents qui n'auraient pas trouvé de réponses lors du déroulé du conseil.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1.1 Répartitions pédagogiques

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes / 327 élèves et la répartition pour l'année 2020-2021 est la suivante :
CP : 66 / CE1 : 72 / CE2 : 52 / CM1 : 58 / CM2 : 79 / Regroupement ULIS : 12 (répartis dans les classes précédentes)

- Directeur :

M. Christian ELY (déchargé de classe)

- Enseignants :

CP Mme Damaris CICLET (75%) et Mme Elisa CRAMBES (25%)
CP Mme Caroline MEYNIAC : Mme Ana RODRIGUES (TR rattachée à l'école)
CP Mme Clémence DUPRAZ
CE1 Mme Marie-Laure PASCAL
CE1 Mme Christine DIDIER
CE1 Claudine COUPON
CE2 Mme Guylaine CHARRIER (75 %) et Mme Noémie SAINVAL-NOEL(25%)
CE2 Mme Julia GRZANKA
CM1 M. Franz GIAMMATTEI remplacé par M. MARTIN (TR rattaché à l'école)
CM1 Mme Catherine MOLLARD
CM2 Mme Delphine BERTON
CM2 Mme Yasmina SAÏDI
CM2 M. Jérémie CHAUVIERE
ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) M. CLEMENCON

M. Cléménçon explique le fonctionnement de l'ULIS (classes de références, inclusions, retour en regroupement ULIS...).

1.2 ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) : M . Christian ACHARD est référent de scolarité (pour le suivi des élèves en situation de handicap et la gestion des Avs par exemple). Il participe aux ESS (Équipe de Suivi de Scolarité).

AESH : Mmes Nathalie BOUSBOA, Soraya EL HADRAOUI, Chalabia BELMOUNES, Nuriye TAS et Michèle VULLO.
En attente de la nomination d'une personne supplémentaire pour 6h de notification suite à démission de Mme Inès MEJBRI.
Rappel de la mise en place des PIAL qui permet une certaine souplesse en interne (sauf en septembre où 3 AESH sur 4 étaient en arrêt de travail).

1.3 UPE2A (UPE2A : Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivants) :Mme Éloïse BARON, enseignante « UPE2A », intervient pour aider les enfants allophones nouvellement arrivés en France.

1.4 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) :

- Mme Julie DELOGE : psychologue de l'Éducation Nationale.
- Mme Florence LACOURT (enseignante « E » - aide à dominante pédagogique).

Ses objectifs :

- la prévention des difficultés scolaires
- l'aide à l'élève dans :
 - l'amélioration de ses capacités
 - la maîtrise de ses outils et de ses méthodes de travail
 - la prise de conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
 - le transfert de sa réussite en classe

Cette enseignante spécialisée intervient sur un réseau de plusieurs écoles. Elle réalise des aides directes auprès des élèves des REP et REP+ et apporte une expertise et une aide indirecte pour les autres écoles (dont Langevin).

Le RASED fait partie du Pôle Ressources (structure mobilisée lorsque tout ce qui était possible de mettre en place au sein de la classe ne suffit pas).

1.5 Personnels municipaux :

Mme CASCALES Christine et M. MATRAY Jérémie, ETAPS.
M. Louis-Noël BOBBEY, intervenant en musique en C2 (P3+P4 de février à juin) et la Cie des 40 batteurs en C3 (10 séances).

2. ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL D'ÉCOLE

2.1 Résultat des élections

531 inscrits - 271 votants - 250 exprimés – 51,04 % de participation.

Liste d'association locale non affiliée (APEL) élue.

L'école remercie les parents qui ont contribué à l'organisation de ces élections et à la tenue du bureau, ainsi que tous les parents élus pour leur investissement dans la vie de l'école et leur souhaite la bienvenue.

Proposition : organiser les prochaines élections uniquement par correspondance.

Pour : 22 – contre : 0 – abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.3 Règlement intérieur du conseil d'école.

Pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité.

3. RÈGLEMENT intérieur de L'ÉCOLE

3.1 Pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0

Le nouveau règlement de l'école est approuvé à l'unanimité.

Il est disponible au bureau du directeur et consultable sur le site webecole. Une version adaptée est remise et expliquée à tous les élèves. La charte de la laïcité est annexée. La charte informatique et Internet sera également distribuée aux élèves prochainement et annexée, ainsi que la charte du parent accompagnateur.

3.2 Charte de la Laïcité affichée dans l'établissement (dans le hall d'entrée).

3.3 A la demande du directeur depuis trois ans, la municipalité a appliqué la loi PEILLON (loi n°2013-595 du 08 juillet 2013), à savoir le pavoisement de l'école (devise républicaine + drapeaux français et européen) qui a été installé en façade du bâtiment 2, coté cour. Merci à la mairie pour cette mise en conformité.

4. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : l'organisation proposée par l'équipe enseignante a été validée par le directeur. Cette année, conformément aux instructions données par l'Éducation Nationale, les APC porteront sur le renforcement des fondamentaux (suite à la période de confinement de l'an passé).

5. Modalités d'accueil en cas de grève :

Si moins de 25 % d'enseignants gréviste, l'éducation nationale (les enseignants non grévistes) accueille les élèves .

Si 25 % ou plus de grévistes, la commune doit mettre en place le service minimum d'accueil.

La municipalité avait indiqué que cela n'est fait par la Ville d'Échirolles que dans le cas d'une grève Éducation Nationale mais pas de la fonction publique (ses personnels pouvant être concernés).

6. Dispositif de la loi de refondation

Évaluations de CP et de CE1 en début d'année (les retours seront présentés individuellement aux familles, dans le respect du protocole sanitaire).

Il y aura à nouveau des évaluation en début 2021 pour les CP.

7. Projets des classes, de l'école :

Les projets particuliers ont été présentés et commentés lors des réunions des classes du début d'année. Un court rappel des actions essentielles est fait.

École et Cinéma « maison » : 3 séances cette année. Toutes les classes participent (mais sans brassage des élèves cette année). Travail avant et après les projections. Réalisation d'affiches.

Festival « films et nature » de la FRAPNA à la Rampe d'Échirolles (toutes les classes). Les enfants votent à la fin pour élire le film qu'ils ont préféré. Festival annulé en présentiel, les films devraient être diffusés en ligne (vidéoprojection dans chaque classe).

Festival « montagnes et sciences » au palais des sports de Grenoble. Reporté au printemps

Ateliers de Noël et exposition : annulés...

Projet « rugby et fair-play » en partenariat avec le FCG et le comité départemental olympique. Conception d'une charte « fair-play » dans le sport transposable à la vie quotidienne. Participation à une rencontre en juin avec toutes les classes ayant participé au projet. Les enfants devraient être invités à assister à un match du FCG en Pro D2 au stade des Alpes. Merci au service des sports de la ville d'Échirolles de mettre à disposition le stade Edmond RACCA de la Commanderie. Ecole labellisée « génération 2024 » pour son partenariat avec le FCG.

Sorites culturelles : musées, centre du graphisme, bibliothèques, spectacles à la Rampe ou à la Ponatière... en fonction de la situation sanitaire. Plusieurs spectacles (Rampe et Ponatière) sont reportés au printemps.

Classes transplantées : 2 classes (Mmes DUPRAZ et GRZANKA) déposent un dossier de demande de classe de mer pour le mois de mai 2021. CP : équitation ; CE2 : voile. Des élèves de l'ULIS participeront avec leurs classes d'inclusion. L'avis du conseil d'école est demandé pour ces 2 sorties avec nuitées. L'avis est favorable à l'unanimité pour les 2 projets. En attente de validation par Madame la DASEN et fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Défi des écoles à énergie positive : Le projet est terminé mais poursuite des actions mises en places et des « éco-gestes ».

Projet « écrans » en partenariat avec la Ville d'Echirolles. Toutes les classes étaient concernées. Le CM1 de Mme MOLLARD a réalisé dans ce cadre un film d'animation avec l'aide de professionnels. Coût pour l'école : 200 euros. Il devait être projeté au cinéma Pathé Echirolles avec ceux d'autres écoles mais le contexte ne le permet pas. L'école demande à pouvoir obtenir une copie de ce film afin de pouvoir la présenter aux élèves.

Jardinage : 3 classes concernées. Travail pédagogique sur le site de l'île d'Amour, 5 séances par classe.

6. Sécurité

6.1 Le plan Vigipirate est plus que jamais en vigueur, dans une version renforcée, et est l'affaire de tous et toutes.

6.2 Sécurité incendie : 3 exercices d'alerte incendie ont été ou seront réalisés cette année.

6.2 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : des exercices PPMS ont été ou seront réalisés cette année, dont un dit « intrusion », malheureusement et tristement d'actualité. Il s'agit avant tout, tout en rassurant familles et élèves, de développer une culture de la sécurité et d'adopter les gestes les plus efficaces.

Des informations sont portées sur le blog de l'école et sont disponibles dans le bureau du directeur.

NB : Un hommage respectueux a été rendu par l'école à M. Samuel PATY, lâchement et sauvagement assassiné parce qu'il avait fait son métier d'enseignant. L'équipe n'a malheureusement pas pu se réunir afin d'organiser des séances de travail, des débats, dans les classes, adaptés à l'âge des élèves. Il y a eu lecture de la lettre de M. JAURES et une minute de silence a été respectée. M. BESSIRON aurait souhaité assister à cet hommage mais n'a pas pu, devant rester en « septaine ». L'équipe enseignante se réunira prochainement afin de coordonner des actions pédagogiques sur la tolérance et le respect des règles républicaine. Un débat s'engage entre les participants de la réunion.

7. Moyens

7.2 Petits travaux

Merci aux services de la mairie pour leur réactivité et leur efficacité à gérer les petits soucis du quotidien (serrurerie, plomberie, petite menuiseries...).

7.3 Gros travaux et réaménagements :

7.3.1 : Dans le cadre de la mise en conformité (PMR) :

Bâtiment 1 :

- portes coupe-feu asservies au système d'alarme : posées et fonctionnelles à présent (testées sur l'exercice incendie n°1 de septembre).
- Peinture pour signaler 1ere et dernière contre-marche, pose de becs de marches anti-dérapant...

Extérieurs :

- Mise en conformité des WC PMR. Les distributeurs de savon ne peuvent pas être installés. Des systèmes type « pousse-mousse » sont mis en place mais disparaissent malheureusement lors des vacances... En attente de renouvellement. De la faïence à été posée.

Bâtiment 2 :

- Pose d'un élévateur, enfin en fonction, depuis mi-septembre.

7.4 : adjudicataire pour librairie

Chaque année, les enseignants commandent auprès d'adjudicataires (un pour la papeterie, l'autre pour la librairie) du matériel de classe pour les élèves, sur la dotation mairie (37 euros par élèves pour l'année). Une partie en juin (pour un maximum de 20 élèves par classe), le reste avant les vacances d'automne pour livraison au retour de ces vacances. Cette année, les écoles d'Echirolles ont appris le changement probable d'un des adjudicataires (Décitre) au mois d'octobre. Les commandes de librairie étaient donc figées. La librairie Décitre est finalement reconduite pour un an, renouvelable 2 fois (annonce faite le 05-11) et les enseignants vont pouvoir commander leurs produits manquants et attendus d'ici le 13-11, pour une livraison annoncée 15 jours plus tard.

9. Informatique

L'école Langevin s'était équipée précédemment en vidéoprojecteurs pour toutes les classes (financement coopérative et don de l'APEL). M. MONEL avait annoncé que le service informatique de la mairie d'Echirolles en assurerait la maintenance et le renouvellement une fois qu'il sera hors-service. Un des vidéoprojecteur est en effet HS depuis début septembre et M. TEYSSERON, informé, devait faire le nécessaire pour son renouvellement au plus tard pendant les vacances d'automne mais ce n'a pas été réalisé à ce jour. Par ailleurs, un vidéoprojecteur devait être installé par la mairie dans la salle de musique/réunion (cf. conseil n°1 2019-2020) mais rien n'a été réalisé à ce jour.

10. EPS

Patinage sur glace : 2 classes de CM1 prévues, en suspend...

Séances avec ETAPS : Pour éviter les brassages entre classes/écoles, les élèves n'auront qu'une séance par quinzaine avec deux ETAPS. Question : pourquoi garder 2 ETAPS sur une classe au gymnase et ne pas permettre à un des ETAPS de venir à l'école ?

Vestiaires : M. BESSIRON indique que, suivant arrêté préfectoral, les vestiaires des gymnase étaient interdits. De fait, les élèves se changent actuellement sur un seul gradin, serrés les uns aux autres, laissant leurs vêtements traîner au sol, faute de portemanteaux. Par ailleurs, les vestiaires des piscines restent accessibles aux élèves (brassant pourtant les élèves de deux classes pour garder garçons/filles séparés). Le service des sports a indiqué depuis autoriser la réouverture des vestiaires des gymnases.

11. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

Ecole :

- LSU : les codes n'ont toujours pas été fournis aux écoles par le ministère. Les enseignants continueront à renseigner le LSU qui sera imprimé pour diffusion aux familles.

- Effet du confinement : Les enseignantes concernées ont remarqué des difficultés pour bon nombre d'élèves lors de leur arrivée en CP, tant sur leur métier d'élève et leur posture en classe que sur les fondamentaux. Cependant, tout rentre dans l'ordre. Les collègues de CM ne font pas ce constat et la rentrée s'est passée presque normalement. On note relativement peu d'effets négatifs (et rien de profond ou de durable) liés au confinement du printemps dernier.

- Continuité pédagogique : si une classe ou l'école devait être fermée, une continuité pédagogique se mettrait en place. Pour l'absence d'un élève, un lien sera maintenu, un suivi réalisé mais les enseignant-es travaillant déjà à temps plein sur l'école, ils ne pourront pas organiser de visioconférence par exemple. Par ailleurs, le site du CNED reste ouvert et accessible gratuitement si besoin.

- Chemin de vêtements perdus/oubliés : le système de cintres, abandonné lors du confinement, va être remis en place. L'école va attendre de voir l'évolution de la crise sanitaire pour d'autres opérations. Il serait souhaitable que les vêtements soient systématiquement marqués au nom de l'enfant.

- Eclairage coté rue MANOUCHIAN : M. BESSIRON demandera aux services techniques un avis sur la faisabilité de ces travaux. M. COSTE et un technicien sont passés à l'école en ce sens. Cela semble techniquement réalisable (un éclairage est déjà installé coté C2 mais il est HS et il semble aisé d'en installer un coté C3). Cependant, les effectifs des services techniques (nombreux arrêts maladie) ne permettront pas, d'après le technicien rencontré, une réalisation prochaine.

- Débat engagé et à poursuivre : effets des ateliers périscolaires pour les élèves.

- Composition des plats : M. BESSIRON indique que le bio est favorisé dès que cela est possible, ainsi que les circuits courts. Tous les plats sont préparés en interne à la cuisine centrale. Le porc a été supprimé à Echirolles pour des raisons sanitaires depuis 1975, il y a du poisson au menu 1 à 2 fois par semaine... Les menus sont annoncés sur le site de la municipalité 15 jours avant leur mise en place dans les restaurants scolaires.

- Devenir des barquettes en plastique : il ne devra plus y avoir de plastique en 2025. D'autres solutions sont étudiées (bambou, inox...). Mais la situation actuelle a plutôt relancé son utilisation, provisoirement.

- Cantine : lien entre école et restauration scolaire. A plusieurs reprises, des élèves sont restés à l'école à 11h45, pensant être inscrits à la cantine. Cependant la liste établie par la mairie indiquait le contraire. Légalement parlant, l'enfant devrait alors être accompagné au portail. La famille est alors responsable de son enfant. Sauf qu'en toute bonne foi, la famille pense l'enfant inscrit (erreurs de la famille fréquentes dans les situations mais du service municipal parfois également). L'école appelle systématiquement et en général, un parent vient chercher son enfant (et l'enseignant ou le directeur, sur son temps de pause méridienne, reste avec cet enfant parfois un temps assez long en attendant le parent). Il est malheureusement arrivé que les parents soient injoignables ou en déplacement. Les animateurs ont pour consigne de ne pas accepter les élèves non-inscrits. L'école demande que de la souplesse soit instaurée afin que le service municipal en place, avec animateurs, structure adaptée et généralement, largement de quoi manger, prenne en charge exceptionnellement ces élèves afin de leur permettre de manger ou du moins d'être récupéré par leurs parents.

- L'APEL demande si la pose de Plexiglas™ autour des bureaux des enseignants serait possible afin de leur permettre de travailler en phonologie par exemple, en ôtant leur masque et permettre l'imitation.

- Problème de communication de la part de la mairie : Mme VITTOZ reproche à la mairie d'Echirolles un manque de communication de manière générale et pour la reprise du 02-11 en particulier. Un message municipal était parvenu aux familles indiquant une reprise à 10h00 mais par la suite, aucun courrier n'a été envoyé de la part de la municipalité pour indiquer du changement décidé tardivement par le gouvernement et remplaçant une rentrée aux horaires habituels. Mme VITTOZ précise que la communication passait tout le week-end durant entre l'association de parents et le directeur mais aurait souhaité que la municipalité maintienne un service exceptionnel afin d'avertir les familles et fasse parvenir à tous et toutes un rectificatif à son message initial. Les parents délégués souhaiteraient vivement que ce problème récurrent de communication soit résolu.

Mme VITTOZ, présidente de l'APEL, informe le conseil des projets prévus cette année par l'association des parents :

- Organisation d'une vente de biscuits au mois de novembre 2020.
- Pour le reste, en attente de l'évolution de la situation sanitaire.

L'APEL ne pourra pas offrir de spectacle cette année par manque de finance (fête de l'école annulée en juin).

l'APEL fera un don financier pour l'ensemble de l'école dont le montant sera prochainement défini. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les membres de l'association de parents pour leur engagement dans la vie de l'école et leur générosité.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le conseil se termine à 20h20.

Procès-verbal établi le 08 novembre 2020

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :

Ecole Élémentaire Paul Langevin
 1A, rue Normandie Niémen
 38130 ECHIROLLES
 Tél. 04 76 40 24 83
 Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr

